



La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382

Céret, le 28 AVRIL 2018.

Chères Adhérentes,
Chers Adhérents,

Les éléments de notre fête annuelle sont à présent fixés. Elle aura lieu le **dimanche 24 juin 2018**, à CERET sur le Site du Stade de la Fontcalde.

Nous vous adressons en pièce jointe le « flyer » donnant tous les détails de cette manifestation.

Merci de confirmer votre participation au repas au moyen du bulletin d'inscription ci-dessous.

Pour l'organisation de la fête, nous aurons besoin de bénévoles (préparation de l'espace, table d'inscription, service, animation des randonnées, etc.); une réunion de celles et ceux qui voudront bien apporter leur aide est organisée le **lundi 28 mai à 17h30** au cinéma Le Cérétan (durée 1h maxi). Merci pour votre collaboration.

Comptant sur votre présence,

Bien amicalement.

Le Président,
Bernard LAMBERT

RESERVATION ET REGLEMENT du REPAS OBLIGATOIRES
AVANT LE 16 juin 2018

Par courrier adressé à : La Randonnée Cérétane BP 308 – 66403 Céret cedex
Informations auprès du secrétariat au 06 23 33 98 32

A découper et renvoyer avec votre règlement

Fête de La Randonnée Cérétane dimanche 24 juin 2018

**Réservation des repas
à retourner avant le 16 juin 2018 (dernier délai)**

Mr, Mme réservent : places.

Ci-joint un chèque à l'ordre de « la Randonnée Cérétane » :

(18€ X nombre de personnes) = €